

L'ECHO'PHYTO GRAND-EST

La lettre d'info Ecophyto

Meilleurs vœux pour 2022 !

SOMMAIRE

- Actualité réglementaire : lancement du plan national en faveur des pollinisateurs
- Des Trajectoires et Pratiques Remarquables dans des fermes DEPHY du Grand Est
- Systèmes sans glyphosate : Données et Retours d'expérience
Objectif 0 glyphosate à l'INRAE atteint
Quelle réglementation en grandes cultures ?
Expériences dans le Grand Est en grandes cultures
- Retour sur la journée des animateurs de collectifs d'agriculteurs en Grand Est
- Les Rendez-vous

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES : LANCEMENT DU PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES POLLINISATEURS

Le Gouvernement a lancé, le 21 novembre, son plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation, qui avait été mis en consultation publique l'été dernier, avec près de 17 000 contributions reçues.

La réglementation est l'un des axes forts de ce plan, avec notamment un renforcement des conditions d'utilisation des pesticides en période de floraison à compter du 1^{er} janvier 2022. Cet arrêté remplace celui de 2003, devenu obsolète. Alors que l'ancien texte encadrait l'application des seuls insecticides et acaricides, le nouvel arrêté intègre désormais les fongicides et herbicides et **s'étend donc à tous les produits phytopharmaceutiques.**

Il précise qu'à titre transitoire, les produits insecticides et acaricides dont l'autorisation de mise sur le marché actuelle comporte des emplois possibles durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles, peuvent être utilisés jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

Des chercheurs d'INRAE ont examiné l'effet des pratiques agricoles et du paysage sur la biodiversité, les fonctions écologiques et les rendements agricoles. Leurs travaux montrent que les **pratiques agricoles qui diminuent la biodiversité agricole limitent par ailleurs l'expression du potentiel de rendement des cultures.**

Lien vers l'article complet : [ici](#)



Des délais supplémentaires (entre 30 et 48 mois à compter de l'entrée en vigueur de l'arrêté) sont laissés pour les autres types de produits jusqu'à ce que l'ANSES ait statué sur l'évaluation des risques à partir des éléments complémentaires fournis par les sociétés.

L'article 3 précise que les traitements sur une culture attractive en floraison ou sur une zone de butinage devront être réalisés dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. Cette période peut être adaptée ou supprimée, selon des modalités apportant des garanties équivalentes en matière d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs. Ces modalités seront définies après avis de l'ANSES, notamment en vue de permettre des traitements le matin ou sous un seuil de température.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consulter l'article complet sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

[Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026](#)

DES TRAJECTOIRES ET PRATIQUES REMARQUABLES DANS LES FERMES DEPHY

Grandes cultures – Polyculture Élevage

M. DUCAT, polyculteur éleveur dans les Ardennes, combine 6 leviers en complément d'un changement de rotation. Résultat : - 55 % par rapport à l'IFT de référence.

[Sa fiche ici.](#)

M. MAIGRET, exploitant en Meurthe-et-Moselle, pratique la double rupture dans sa rotation, en complément d'associations d'espèces et de variétés (-32 % d'IFT). Il est aujourd'hui engagé en tant que Ferme ambassadrice de la biodiversité.

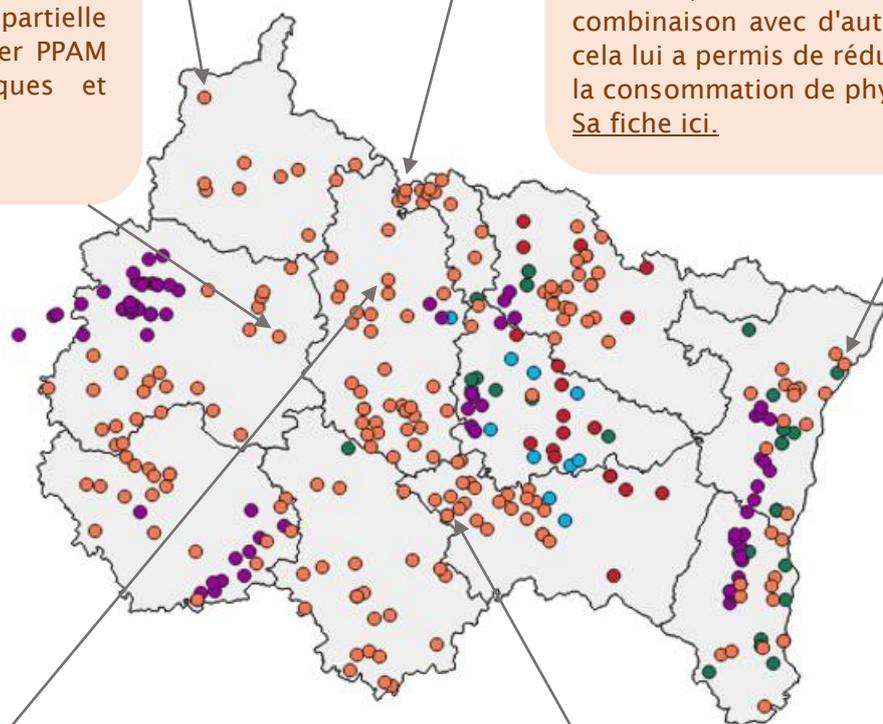
[Sa fiche ici.](#)

L'EARL d'Outrivière, dans la Marne, a progressivement diversifié ses cultures et allongé sa rotation. La trajectoire continue avec une conversion partielle en AB et la création d'un atelier PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales).

[Sa fiche ici.](#)

M. SCHOTT, du GAEC du Vieux Pré dans le Bas-Rhin, a introduit 4 nouvelles cultures dans ses rotations, notamment du soja. En combinaison avec d'autres leviers, cela lui a permis de réduire de 41% la consommation de phytos.

[Sa fiche ici.](#)



La SCEA de l'Orée des Champs, en Meuse, a réduit de 34% ses IFT et sécurisé sa marge en introduisant de l'orge de printemps et du tournesol dans son système Colza-Blé-Orge d'hiver.

[Sa fiche ici.](#)

Le GAEC du Fief, dans les Vosges, a introduit des prairies temporaires pour répondre à ses objectifs d'autonomie fourragère et protéique. Une ferme économe en phytos, sous le seuil des 50% de la référence IFT.

[Sa fiche ici.](#)

Fiche n°2 : Cette série de fiches décrit le parcours de fermes DEPHY ayant travaillé sur le changement de rotation en grandes cultures pour réduire leur IFT.

Encore plus de fiches disponibles sur Ecophyto PIC, rubrique [Les productions des groupes DEPHY FERME](#)

SYSTÈMES SANS GLYPHOSATE : DONNÉES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES.

➤ Objectif 0 glyphosate à l'INRAE atteint

QUELQUES ILLUSTRATIONS DES SOLUTIONS MULTIFILIÈRES MOBILISÉES

- Pour la destruction de couverts végétaux : combinaison d'innovations mécaniques existantes en conjuguant plusieurs passages ;
- Pour le nettoyage des abords : utilisation du désherbage thermique ;
- Délimitation des parcelles dans les protocoles de recherche : matériel mécanique du marché amélioré et combiné au GPS ;
- Utilisation de semoirs adaptés. Ces modes de conduite minimisent l'apparition de plantes indésirables.

IDENTIFICATIONS DES POTENTIELS FREINS

- Alternatives chronophages ;
- Investissement important (machines, innovations techniques) ;
- Résultat moins total par rapport à l'utilisation du glyphosate (il reste des plantes indésirables dont les stocks peuvent augmenter à long terme).

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouver l'intégralité de l'article [ici](#)

Témoignage en **viticulture** de Lionel LEY, Directeur de l'UEAV de l'INRAE de Colmar

“ Comme la plupart des viticulteurs, nous sommes sensibles à la forte pression sociétale qui concerne l'utilisation des pesticides et nos pratiques sont en évolution depuis de nombreuses années, notamment par l'utilisation accrue de solutions de biocontrôle, mais également grâce à la plantation de variétés résistantes, qui représentent aujourd'hui 12% de nos surfaces. Nos actions se sont traduites par une forte diminution de nos IFT viticoles (environ -70% pour l'IFT hors biocontrôle entre 2012 et 2020) et par une certification HVE depuis 2018. [...]

La principale difficulté à réduire notre impact environnemental réside dans la limitation des herbicides. [...] Et parce que les autres solutions herbicides n'égalent pas de loin l'utilisation du glyphosate, nous avons décidé d'aller plus loin et de proscrire tous les herbicides en viticulture. »

Engrais verts sur l'interrang, travail interceps, paillage et robotique sont les pistes explorées par l'INRAE pour gérer l'enherbement sans recours aux produits phytosanitaires. ”



Paillage de plaquettes forestières (photo : L. LEY)

[Article complet et résultats ici](#)

➤ Quelle réglementation en grandes cultures ?

Depuis octobre 2020, les conditions d'emploi du glyphosate ont été modifiées en France. Elles concernent uniquement l'usage « Traitements généraux-Désherbage-Interculture, jachères et destruction de culture ». En grandes cultures, ces usages recouvrent la destruction de couverts végétaux d'interculture, de repousses de cultures, d'adventices vivaces, annuelles ou ligneuses, en vue de semer ou d'implanter une nouvelle culture en limitant la concurrence avec les adventices. La possibilité d'employer du glyphosate dépend de la technique de travail du sol (labour ou non), de la période de semis de la culture suivante (automne ou printemps) et de l'hydromorphie du sol. [Article complet ARVALIS](#)

➤ Expériences dans le Grand Est en grandes cultures

eXPe Ecophyto Grand Est

- Objectif :
Évaluer les performances de systèmes de culture en très forte réduction d'utilisation de produits phytosanitaires dans les contextes de grandes cultures et de polyculture-élevage de la région Grand Est tout en prenant en compte certaines thématiques majeures comme la qualité des sols et l'autonomie des systèmes de polyculture-élevage.
- Nombre de sites expérimentaux : 3
+ 1 réseau de 12 parcelles d'agriculteurs.
- Leviers testés :
Combinaison de leviers agronomiques et mécaniques - allongement de rotation et diversité des cultures - désherbage mécanique, binage des céréales et binage en carré des betteraves - travail superficiel et scalpage en interculture - variétés tolérantes et mélange de variétés - couverts d'interculture et couverts associés.
- Durée : 2019-2024

POUR ALLER PLUS LOIN

Lien vers l'article général eXPe Ecophyto GE : [ici](#)

Résultats et synthèses site d'Haroué : [ici](#)



ZOOM SUR...

Le site d'Haroué

Grandes cultures/Polyculture-élevage en conventionnel

Trois systèmes de culture céréaliers innovants testés:

- Système PIC (système de référence) - Protection Intégrée des Cultures
- Système 0 PPP : Aucune utilisation de produits phytosanitaires
- Système AC - Agriculture de Conservation sans glyphosate

“ Nous testons depuis 2018 un système de culture en agriculture de conservation des sols sans glyphosate à Haroué, sur sol argilo-calcaire caillouteux. Avec l'objectif de toujours semer sur sol propre, le semis direct n'est pas systématique et il est parfois nécessaire de réaliser un travail du sol superficiel avant semis du colza ou du blé, et en particulier avant cultures de printemps avec 2 à 3 passages pour détruire les couverts.

Un outil de scalpage comme le Corona Kerner nous permet d'améliorer l'efficacité de destruction des adventices tout en diminuant la profondeur de travail et le nombre de passages par rapport à un déchaumeur classique, il s'agit donc d'un outil clé pour ce type de système. Les IFT herbicides sont plus élevés sur céréales dans ce système par rapport à notre système de référence PIC, mais similaires sur les autres cultures. Les rendements sont pour le moment satisfaisants sur céréales, mais plus décevants sur colza et pois, à suivre sur les prochaines campagnes ! ”

Marie Delaune

Chargée d'études acquisition de références - systèmes de culture et bas carbone.

Retrouvez le témoignage de Quentin Delachapelle, polyculteur céréalière dans la Marne (51) et membre du réseau DEPHY animé par le CIVAM de l'Oasis. Dans cette vidéo il explique comment il a réussi à réduire de moitié l'utilisation d'intrants chimiques sur ses parcelles. (Lien [vidéo](#))

“ Le fait de travailler sur la réduction des pesticides et des intrants de manière plus générale m'a permis de comprendre les limites du système dans lequel j'étais. ”



RETOUR SUR LA JOURNÉE DES ANIMATEURS DE COLLECTIFS D'AGRICULTEURS EN GRAND EST

Le 9 décembre 2021 a eu lieu la journée des animateurs de collectifs d'agriculteurs en Grand Est. Différents ateliers y ont été organisés dans l'objectif de permettre aux différents acteurs de partager des connaissances, des résultats d'expérimentations et des pratiques d'animation.

Les participants ont particulièrement apprécié les échanges entre animateurs et notamment l'aspect inter-filières. Les formats appliqués dans la journée (speed-dating, partages, peu de discours descendants) ont facilité les échanges et la découverte de différentes pratiques d'animation.

Certains besoins des animateurs ont également été identifiés pendant cette journée, tels que : partager un portefeuille d'intervenants/experts, disposer d'une boîte à outils de l'animateur, être formé à la communication et disposer de références scientifiques.



Le point majoritairement mis en avant est l'importance des échanges et partages entre les différents acteurs au sein du réseau de la région Grand Est.

L'identification de ces besoins a permis de commencer à construire le programme d'animation et de valorisation pour 2022.

LES RENDEZ-VOUS

- Journée technique nationale Pomme de terre – 02/02/2022
4 sessions de webinaires : Label Bas Carbone, Restitution du projet COMPOT, Projet INNOVEG, 'Crossborder meeting'
Infos et inscription : [Evènement ARVALIS](#)
- Webinaire "le rôle des auxiliaires dans la lutte contre les ravageurs du colza" – 31/01/2022
Infos et inscription : [Evènement](#)
- Bientôt : Les premiers épisodes de la série des résultats DEPHY en Grandes Cultures/Polyculture-Élevage des régions Grand Est et Bourgogne/Franche-Comté.
- La plateforme numérique de retours d'expérience PEPS se transforme en Rex Agri : <https://rex-agri.agroecologie.org/>. Découvrez les essais et les pratiques innovantes mises en place par des agriculteurs près de chez vous.



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Copyright © 2022, Tous droits réservés.

Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, LAXOU 54520 - Tél : 03 83 96 80 60 - echo.phyto@grandest.chambagri.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication de notre part, envoyez un mail à l'adresse ci-dessus afin de vous désabonner.